



Conseil municipal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

OBJET : FINANCES

24) Prestations culturelles
Tarifs QF et hors QF

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240404-DEL20240404_24-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

ETAT DE PRESENCE POINT 24

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	35
Absents représentés.....	8
Absents excusés.....	5
Absents non excusés.....	1

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE QUATRE AVRIL à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 29 mars 2024 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 24

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme MISSLIN, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme PETER, Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDDAS, M. BOUILLAUD, M. AUBRY, M. HARDOUIN, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. GUESMI, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

M. RHOUMA, Adjoint au Maire, représenté par M. BOUYSSOU,
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par M. GASSAMA,
Mme MEDEVILLE, Conseillère municipale, représentée par Mme BERNARD,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par Mme LERUCH,
M. FOURDRIGNIER, Conseiller municipal, représenté par M. BOUILLAUD,
Mme MACALOU, Conseillère municipale, représentée par Mme MISSLIN,
Mme BOUFALA, Conseillère municipale, représentée par M. PRIEUR.

ABSENTS EXCUSES

M. MOKRANI, Conseiller municipal,
M. SEBKHI, Conseiller municipal,
Mme DIARRA, Conseillère municipale,
M. BAMBA, Conseiller municipal,
M. DANSOKO, Conseiller municipal.

ABSENTS NON EXCUSES

Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



FINANCES

24) Prestations culturelles

Tarifs QF et hors QF

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

vu sa délibération du Conseil municipal du 13 avril 2023 fixant à compter du 1^{er} septembre 2023, la participation financière des usagers des services municipaux pour les activités soumises au quotient familial ou non soumises au quotient familial des activités culturelles,

vu le détail des propositions de tarifs, par activités, ci-annexé,

DELIBERE

Adopté à la majorité
par 38 voix pour, 5 voix contre

ARTICLE 1 : DECIDE l'adoption des tarifs pour l'année scolaire 2024/2025 avec une augmentation de 3% pour les tarifs au quotient familial des activités culturelles.

ARTICLE 2 : PROLONGE le tarif extérieur pour les habitants hors commune pour toutes les activités, hormis les enfants en dérogation scolaire.

ARTICLE 3 : FIXE les tarifs des cours au conservatoire de musique et de danse, de la Galerie Fernand Léger et du Hangar, comme suit :

2024/2025	
QF 10	30 €
< QF mini 150	48,06 €
QF maxi 2 200	485,56 €
Au-delà de 2 200	485,77 €

Tarif extérieur	2024/2025
Tarif hors commune	728,33 €

ARTICLE 4 : FIXE les tarifs des doubles cursus des cours du conservatoire de musique et de danse, comme suit :

2024/2025 double cursus	
< QF mini 150	72,08 €
QF maxi 2 200	728,32 €
Au-delà de 2 200	728,64 €

Double cursus hors ivry	2024/2025
-------------------------	-----------

Tarif hors commune	1 092,47 €
--------------------	------------

ARTICLE 5 : FIXE les tarifs des cours collectifs hors cursus uniquement, comme suit :

2024/2025 cours collectifs	
QF 10	12 €
< QF mini 150	19,22 €
QF maxi 2 200	194,22 €
Au-delà de 2 200	194,31 €

Cours collectifs hors commune	2024/2025
Tarif hors commune	277,46 €

ARTICLE 6 : FIXE le tarif prêt d'instrument pour les usagers du conservatoire et des classes CHAM de la façon suivante :

2024/2025	
QF 10	5 €
QF 11 à 149	10 €
QF 150 à 1029	15 €
QF 1030 à 2099	20 €
QF 2100 à 2200	25 €
Au-delà de 2200	30 €
Tarif hors commune	35 €

ARTICLE 7 : FIXE la liste des bénéficiaires des tarifs réduits aux équipements culturels comme suit :

Les tarifs réduits (sur présentation d'un justificatif), dans les équipements culturels sont unifiés et s'appliquent aux :

- bénéficiaires des minima sociaux ;
- chercheurs d'emploi ;
- étudiants ;
- jeunes jusqu'à 30 ans inclus ;
- les seniors à partir de 60 ans ;
- personnes en situation de handicap et un accompagnateur ;
- familles nombreuses.

Les tarifs réduits (ateliers du Hangar, Concerts du Hangar, stages de la Galerie Fernand Léger et billets du Luxy) sont désormais applicables aux titulaires :

- Du « Pass » du Théâtre des quartiers d'Ivry – Centre dramatique national du Val de Marne et de la carte « complice » du Théâtre Antoine Vitez scène d'Ivry, noms actuels des abonnements de ces deux équipements culturels partenaires ;
- des cartes des équipements ville (Hangar et Luxy).

Les équipements culturels peuvent accepter les achats de places à des tarifs réduits via le « Pass Culture », le dispositif du « pass navigo » et l'application « Labaz » portés par le Conseil régional d'Ile-de-France.

ARTICLE 8 : FIXE les tarifs des bars des équipements culturels, comme suit :

BAR du Luxy et du Hangar	
Boissons non alcoolisées	1,50 €
Snacking sucré	1 €
Snacking salé	1,50 €
Cafés – thés	1 €
Bières 25 cl et vin	3 €
Bières (50 cl – pinte)	6 €
Petite restauration sandwich	4 €
Assiette/Plat	5 €
Consigne écocup	1 €
Pack goûter au Luxy	3 €
Repas Pass au Luxy	4 €

ARTICLE 9 : FIXE les tarifs des activités culturelles (hors QF), comme suit :

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

CONCERT SANDWICH	
L'unité	7 €

LE HANGAR

ATELIERS (durée maximale d'une journée)	
Tarif ivryen	35 €
Tarif réduit ivryen	23 €
Tarif non ivryen	58 €
Tarif réduit non ivryen	38 €

ENREGISTREMENT MULTIPISTES		
	IVRYENS	NON IVRYENS
Forfait 1 heure	24 €	33 €
Forfait 7 heures	144 €	198 €
Par Heure supplémentaire	24€	33 €

REPETITIONS - LOCATION DE STUDIO		
	IVRYENS	NON IVRYENS
Individuel à l'heure	5€	9 €
Individuel 10 heures	37 €	68 €
Groupe à l'heure	9 €	14 €
Groupe 10 heures	62 €	116 €
Grand studio à l'heure –	14 €	26 €
Grand studio 10 heures	123 €	223 €

TOURNAGE		
	IVRYENS	NON IVRYEN
Grand Studio 8h	226 €	315 €
Grand Studio heure supplémentaire	26 €	35 €
Salle de concert 8h	315 €	525 €
Salle de concert heure supplémentaire	35 €	60 €

LOCATION INSTRUMENTS

Tarif unique individuel, à l'heure	2€
------------------------------------	----

REDEVANCE D'UTILISATION DU HANGAR (TTC)

	IVRYENS	NON IVRYEN
Demi-journée (4 heures)	158 €	315 €
Journée (8 heures)	263 €	525 €

CONCERTS

Plein tarif

Concerts « découvertes »	8 €
Concerts « habituels »	12 €
Concerts d'artistes de notoriété nationale	14 €

Tarif réduit

Concerts « découvertes »	6 €
Concerts « habituels »	10 €
Concerts d'artistes de notoriété nationale	12 €
Tarifs élèves Tremplin, Conservatoire et Galerie Fernand Léger	5 €
Vestiaire	1 €
Tarif unique Scène ouverte	Gratuit
Moins de 12 ans	Gratuit
Carte amis du Hangar (1 an donne accès au tarif réduit)	5 €
Carte amis du Hangar pour les usagers ayant participé à un projet avec le Hangar (1 an), les élèves du Tremplin du Conservatoire et de la Galerie Fernand Léger	Gratuit

LA GALERIE FERNAND LEGER

FOURNITURES ARTS PLASTIQUES ADULTES

forfait annuel	12 €
----------------	------

STAGES (cours collectif d'au moins une journée)

Tarif ivryen	35 €
Tarif réduit ivryen	23 €
Tarif non ivryen	58 €
Tarif réduit non ivryen	38 €

LES MEDIATHEQUES

Abonnement :

IVRYEN	Y compris les usagers travaillant et étudiant à Ivry	Gratuité
NON IVRYEN	Plein Tarif	27 €
	Tarif réduit	13,5 €

Services :

Photocopies & impressions	0,1 € la page
---------------------------	---------------

Documents perdus et/ou abimés :

Remboursements documents perdus et/ou abimés	15 €
Remboursements revues (presse) perdues et/ou abimées	5 €

CINEMA LE LUXY

ENTREE	Tarifs	Séance 3D (Majoration n 1 €)
Tarif plein	6,50 €	7,50 €
Tarif réduit	5,50 €	6,50 €
Tarifs jeunes	3,50 €	4,50 €
Tarif accompagnateur « ciné famille » (accordé à un adulte à partir de 31 ans accompagnant un jeune à une séance de la programmation ciné famille)	3,50 €	4,50 €
Tarif rencontre	3,50 €	4,50 €
Tarif partenaires	2,50 €	3,50 €
Tarif PASS (accordé après édition d'un PASS permettant de voir plusieurs films)	4,00 €	5,00 €
Tarif amis du Luxy adultes	4,50 €	5,50 €
Tarif amis du Luxy jeunes	2,50 €	3,50 €
Tarif PASS amis du Luxy	2,50 €	3,50 €

CARTE D'ABONNEMENT AMIS DU LUXY	
Carte Amis du Luxy / Adultes (à partir de 31 ans) 1 an	10 €
Carte Amis du Luxy / Jeunes 1 an	6 €
Usagers ayant participé à un projet avec le Luxy 1 an	gratuité

Auditorium Antonin Artaud :

LOCATION DE L'AUDITORIUM ANTONIN ARTAUD	2024/2025
½ journée (4 heures)	220 € TTC
Journée entière (8 heures)	430 € TTC
Forfait piano par jour accord inclus en cas d'utilisation	220 € TTC

ARTICLE 10 : PRECISE que ces tarifications seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2024.

ARTICLE 11 : DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE
RECU EN PREFECTURE
LE
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 12/04/2024